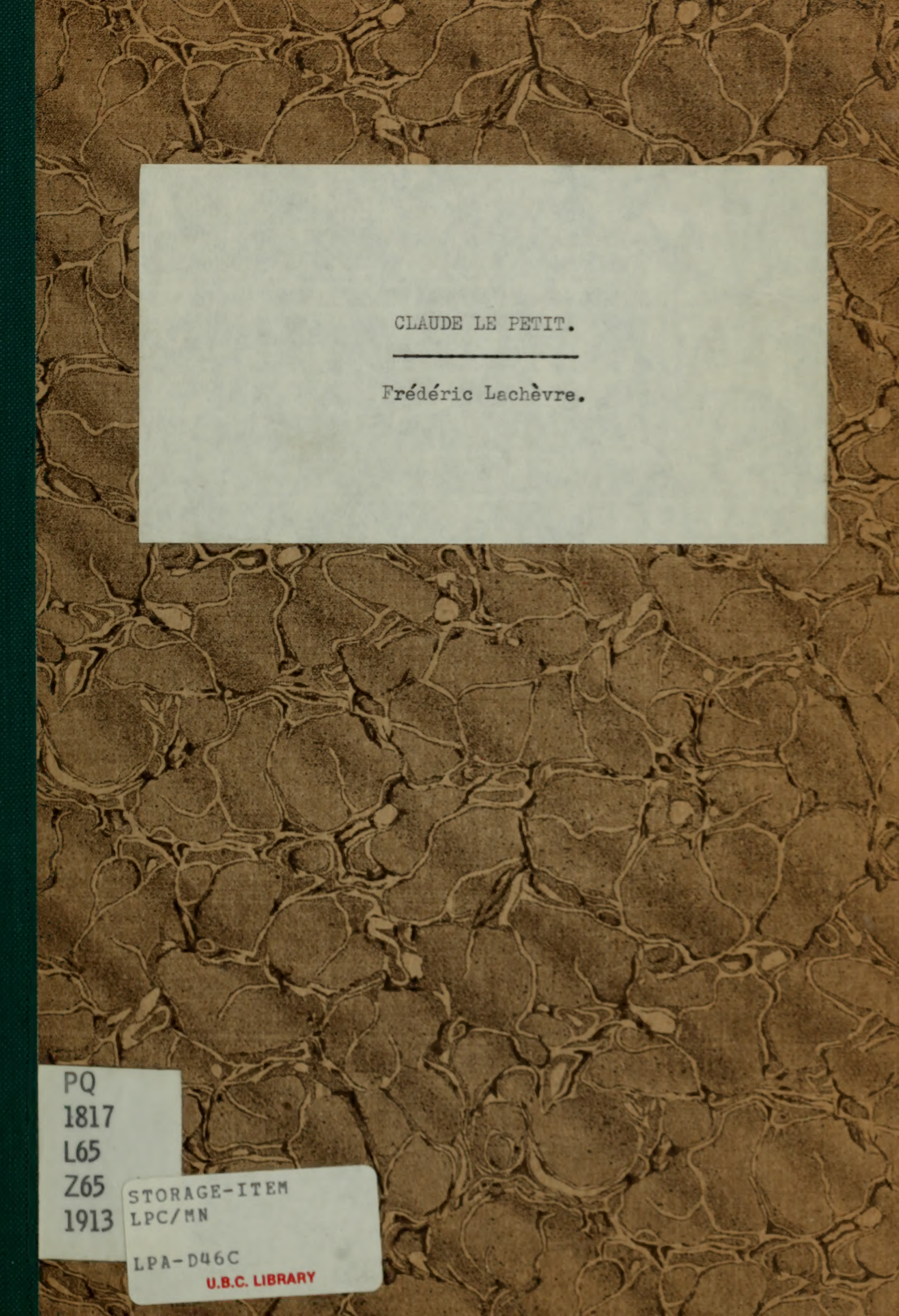

CLAUDE LE PETIT.
Frédéric Lachèvre.

Les Libertins du XVIIe siècle

CLAUDE LE PETIT

COMPLÉMENT

A SA BIO-BIBLIOGRAPHIE

PAR

F. LACHÈVRE

EXTRAIT DE LA *REVUE DES LIVRES ANCIENS*

Tome I, Fascicule 2, Juillet 1913

PARIS

FONTEMOING ET Cie, ÉDITEURS

4, RUE LE GOFF, 4

—

1913

Les Libertins du XVIIe siècle

CLAUDE LE PETIT

COMPLÉMENT A SA BIO-BIBLIOGRAPHIE

PAR

F. LACHÈVRE

EXTRAIT DE LA REVUE DES LIVRES ANCIENS
(Tome I, Fascicule 1, Juillet 1913)

PARIS
FONTEMOING ET Cie, ÉDITEURS
4, RUE LE GOFF, 4

1913

Les Libertins du XVIIe siècle

CLAUDE LE PETIT

COMPLÉMENT
A SA BIO-BIBLIOGRAPHIE

PAR

F. LACHÈVRE

EXTRAIT DE LA *REVUE DES LIVRES ANCIENS*

Tome I, Fascicule 2, Juillet 1913

PARIS

FONTEMOING ET Cie, ÉDITEURS

4, RUE LE GOFF, 4

1913

Les Libertins du XVIIe siècle

CLAUDE LE PETIT

COMPLÉMENT À SA BIO-BIBLIOGRAPHIE

BIOGRAPHIE

On ne sait rien de bien précis sur la famille de Claude Le Petit. Une note, d'une écriture du temps, que j'ai relevée sur un exemplaire de *Paris ridicule,* Cologne, chez Pierre de La Place, 1668, note qui a été imprimée depuis, est muette sur le lieu de sa naissance :

L'auteur de ce poème étoit fils d'un tailleur, il étoit bon Poète et avoit beaucoup d'esprit, mais fort libertin. Il fut brûlé en place de Grève pour avoir fait plusieurs pièces satiriques particulièrement un livre infâme contre la Vierge, ainsi il mourut au lieu qu'il appelle *bien commode pour les infames;* il avoit un frère qui étoit tailleur à Paris et qui ne sentoit guères moins le fagot que luy.

D'après son interrogatoire du 30 août 1662, Claude Le Petit était né à Breveuil près de Forges, et non à Beuvron près de Forges en Normandie, comme l'a écrit Tricotel, ou à Beuvron sur Auge, canton de Cambremer (Calvados), suivant M. Tamisey de Larroque. Il s'agit de Beuvreuil, commune de Dampierre, canton de Gournay-en-Bray, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Forges-les-Eaux.

Le registre de l'état civil de Beuvreuil (1559-1678) ne renferme aucun acte de naissance de la famille Petit ou

Le Petit, par contre celui de Dampierre nous apporte l'extrait suivant[1] :

Le mercredy 19e aout dudit mois et an (1639) fut baptisée Magdaleine, fille de messire Dubois et de Claude Petit ses père et mère. Le p. Marin Petit de la paroisse de Cuy et la m. Magdaleine Dubois.

La dame Dubois, née Claude Petit, dont les parents habitaient Cuy, ne serait-elle pas la mère naturelle de Claude Petit, enfant né avant le mariage, non reconnu et, par conséquent, n'ayant pas d'état civil? Autrement Claude Petit eût été baptisé à Cuy, résidence de ses beaux-parents.

Quoi qu'il en soit, le texte de l'interrogatoire de ce malheureux poète devant le Parlement de Paris ne nous fournit, non plus, aucune indication décisive, et celui de ses co-accusés est réduit à deux lignes :

« *Claude Le Petit, 23 à 24 ans, advocat en la cour, natif à* (sic) *Breveuil en Normandie, proche de Forges.*

Dit qu'il a esté eslevé chez une de ses tantes et ensuite aux Jésuites; a faict sa philosophie et depuis a fait un voyage en Italie, en Hollande, en Espagne, qu'estant revenu d'Hongrie où il avoit fait tous ces escripts et que c'est Chabat qui ayant rencontré il y a trois sepmaines l'accusé à l'abbaye de Saint-Germaint-des-Prés il luy dist que l'on disoit qu'il se vouloit fayre moyne et qu'il vouloit brusler ses satiriques, qu'il avoit cinquante pistoles à son service et feroient imprimer ledit livre et le venderoient, qu'il a donné à Rebuffé ledit livre à imprimer et luy donnoit quatre escus de la feuille[2]. »

1. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Graillon, instituteur à Dampierre.

2. Archives nationales X^{2A} 1027, registre non folioté, à la date. En marge à gauche les noms des juges : M. le Président de Mesmes; M. le Président Le Coigneux; M. le Président de Bailleul, MM. Le Musnier, Fayet, de Vassan, Barentin, Le Tonnelier, Perrot, Ledoux, Frezon, Du Tillet (rapporteur), Phelippe, Lecoq, Gaudart, Nevelet, Le Febvre, Mallebranche.

« *Eustache Rebuffé, 24 ans, imprimeur, fils de Jacques.*
Interrogé qu'il a imprimé un mauvais livre.
Dit que ce a esté la nécessité qui l'a fait faire. »

« *Pierre Rebuffé, 24 à 25 ans.*
Interrogé qu'il a eu cognoissance de l'impression que faisoit son frère.
Dit que oui et que son frère luy disoit qu'il n'y avoit point de mal. »

L'interrogatoire ci-dessus du 30 août 1662 des trois condamnés était la conséquence de l'appel qu'ils avaient formé des sentences des 26 et 29 août 1662 de la Chambre criminelle du Chastelet [1]. Ces sentences sont perdues ainsi que les informations qui, sans doute, les précédèrent. L'arrêt fut rendu le 31 août 1662, il a été publié dans les *Variétés bibliographiques* de M. Ed. Tricotel; le texte qu'il en a donné est exact, sauf une légère erreur de lecture : il a imprimé que Le Petit sera brûlé vif *avec son poème,* alors que la sentence porte *avec son procès,* ce qui explique qu'il n'en reste rien aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons inséré à la suite de la notice sur Claude Le Petit dans notre *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700,* T. III, p. 410, une bibliographie de ce poète plus importante que celle dressée par M. Ed. Tricotel; nous la complétons aujourd'hui.

I. — Si Claude Le Petit est né en 1637 au plus tard, comme c'est probable, il avait à peine dix-huit ans quand il a composé un madrigal de onze vers : *Autheur foutu d'un foutu livre* pour un livre infâme, *L'Escole des filles* (imitation de la *Puttana errante* de l'Arétin), imprimé à Paris en 1655. Ce madrigal est anonyme, mais comme son titre

1. Cette sentence condamnait Le Petit au bûcher après avoir eu le poing coupé; Eustache Rebuffé à estre bastu et fustigé; et Pierre Rebuffé à estre admonesté.

figure à la table de l'ouvrage qui a entraîné la condamnation au bûcher de Claude Le Petit : *Le B..... des Muses ou les neuf pucelles p.....*, il n'y a aucun doute qu'il en soit l'auteur, c'est certainement la première poésie de lui qui ait été publiée.

Hélot, l'auteur de *L'Escole des filles,* était un des compagnons de débauche de Claude Le Petit; plus heureux que son ami, il a échappé par la fuite au châtiment. Le récit du *Carpenteriana* nous apporte à ce sujet des renseignements circonstanciés sur les poursuites dont il fut l'objet :

Monet est le premier homme que nous aïons pour exceller dans les portraits en miniatures. J'ai sçu de lui une particularité assez curieuse, au sujet de l'*Escole des filles*, que l'on vient d'imprimer en Hollande. Monet apprenait à dessiner à Chauveau, lorsqu'un nommé Helot, fils d'un lieutenant des cent suisses du Roy, vint prier Chauveau de lui graver un petit sujet, ce qu'il exécuta selon l'idée que l'autre lui en donna, et tel qu'on le voit au devant de l'*Escole des filles*, dont Helot est l'auteur. Celui-ci donna son manuscrit à un libraire du Palais, qui le fit imprimer; il le vendit sous le manteau, mais la justice aïant pris connoissance d'un livre si scandaleux, elle fit faire des perquisitions pour découvrir l'auteur, qui en aïant eu vent, sortit de France. Le libraire aïant décliné le nom de celui qui lui avait remis le manuscrit, Helot fut pendu en effigie[1], tous les exemplaires de son livre furent brûlés au pied de la potence, et le libraire condamné à une peine afflictive. Chauveau, qui ignoroit l'usage que l'on vouloit faire du sujet qu'il avoit gravé pour Helot, ne laissa pas d'estre inquiété. Le bailli du Palais vint le prendre chez lui, mais comme il n'avoit pas eu communication de l'*Escole des filles*, il en fut quitte pour voir casser la planche qu'il avoit gravée, avec défense à lui d'en graver une seconde, si quelque imprimeur la lui demandoit. Il s'en faut bien que l'estampe qui est au devant de l'*Escole des filles* que l'on vient d'imprimer en Hollande soit aussi correcte qu'estoit celle de Chauveau. Peu de personnes ont de celles qui furent brûlées à Paris avec le livre.

Une seconde édition de l'*Escole des filles* fut imprimée

1. Voici ce que dit Guy Patin dans sa lettre à Ch. Spon datée de Paris, ce lundi 26 de juillet 1655 : « A mon retour on a ici pendu en effigie un nommé Helot, avéré auteur d'un infâme livre, intitulé l'*École des Filles* que l'on dit être tirée de l'Arétin. »

en 1661 à Leyde, nous en avons la certitude par un passage des *Causeries d'un curieux* de Feuillet de Conches (T. II, p. 544) :

Un exemplaire en avait été saisi dans la table du cabinet secret d'une maison que Fouquet avait fait meubler pour sa maîtresse avec entrée mystérieuse. Les inventaires légaux disent : « un seul petit livre, l'*Escole des filles,* imprimé à Leyde, si sale, si impudent et si infâme, que nous avons cru devoir le faire brûler. »

Une troisième édition fut publiée en 1667; une quatrième, augmentée, vit le jour en 1668 :

L'Escole des filles ou la philosophie des dames, divisée en deux dialogues *Agere et Pati.* Corrigé et augmenté d'un combat..... (en vers) et d'un dialogue..... (en vers), et une instruction des Curiositez dont la méthode de trouver (*sic*) est marquée par leurs nombres suivant les tables. Imprimé à Fribourg chez Roger Bon temps l'an 1668. In-12 de 32 p. n. chiff. et 224 p. chiff.

Dans cette édition, le madrigal de Claude Le Petit (n. s. bien entendu) est adressé à M. Militot.

Cette édition de 1668 a été réimprimée au XIX[e] siècle à *Bruxelles, aux depens des dames de la rue St-Laurent* (*s. d.*) par Poulet-Malassis.

On cite encore trois éditions : *suivant la copie imprimée A Paris* (en Allemagne), *1671,* petit in-12 de 162 p.; une seconde *A la Villefranche sous la presse des paillards, 1686,* petit in-12 de 172 p.; et la dernière *A Liège et se troure dans toutes les bibliothèques des religieux et religieuses de tout l'Univers,* s. d., in-12, sans compter les réimpressions partielles avec d'autres pièces de même genre.

II. — Pour la première fois, nous avions indiqué, dans la même *Bibliographie des recueils collectifs*, la part prise par Claude Le Petit à la *Muse de la Cour*[1]. Il a composé

1. La *Muse de la Cour* de 1656 et 1657 est la gazette la plus rare de toutes. Hatin ne la cite pas, il n'en existe pas de collection complète. Seule la B. N. en possède une partie. Le premier numéro de 1657 est du 28 février et le dernier le n° 37 du 29 déc[bre], il manque les numéros 1, 7, 8, 19, 21, 31 et 37.

et signé les Nos 24, 25, 27, 28 et 29, soit ceux du 10 septembre au 28 octobre 1657, de cette gazette en vers. La pièce que nous reproduisons ci-après doit être un *extraordinaire* de ladite *Muse de la Cour;* datée du 17 juillet, elle prouverait que notre Claude Le Petit était déjà le rimeur attitré de la publication d'Alexandre Lesselin, mais sans cependant y mettre encore sa signature.

Cet *extraordinaire* traite un sujet qui intéressait particulièrement ce libertin : l'embarquement pour l'Amérique des *Manon Lescaut* de l'époque. Il ne possède qu'un titre de départ : *L'Adieu des filles de joye à la Ville de Paris :*

Esprits, qui faute de matières,
Croupissez dans l'oisiveté,
Et privez la postérité
De vos esclatantes lumières;
Apprenez en lisant ces vers
Que c'est affronter l'Univers,
Consumer à crédit les encens de la Muse,
Faire au pauvre Renom incartade tout net,
Qui d'un sujet fameux enflant la cornemuse,
Fait pulluler la corne, et vuider le cornet.

Demeurez donc dans le silence
Tenebreux enfans de la nuict,
Goustez sans allarme, et sans bruit,
Les douceurs de la nonchalance.
Je chante en dépit des destins
Le dolent Adieu des Putains,
De leur mourant trafic, la déroute mortelle,
Ce n'est point profaner l'eau du sacré ruisseau.
J'ayme mieux rendre en vers la Muse maquerelle
Que de passer en prose ailleurs pour maquereau.

Muse aux gages de Cythèrée,
Qui rime si souvent pour rien,
Qui te nourris de rost de chien,
Et d'autre semblable denrée :
Pour te fortifier les flancs
D'un quartron de mirobolans :
Je te regaleray ma gaillarde Eratine,
Conduis de l'œil ma plume en l'essor qu'elle a pris,
Assise sur ton cul monstre m'en la routine
Et fay parler tes sœurs, les Nimphes de Cypris.

Je voy parestre la premiere,
La grande Jeanne au nez de rubis,
Qui jadis remporta le pris
Dans la plus fameuse carriere;
Loin de pleurer ses pechez vieux
Vous la voyez chier des yeux
Pour quelque accolade nouvelle,
Dans cet evenement fatal
Qui la conduit de l'escarcelle
Au grand chemin de l'Hospital.

Cette vieille rosse est suivie
Des officieres du mestier,
Qui chacune dans son quartier
Usa les beaux jours de sa vie,
A présent leurs feux languissans
Solicitant en vain leurs sens
Aux doux efforts de la nature,
On voit ces squelettes maudits,
Mesme acheter avec usure
L'amour qu'elles vendoient jadis.

Leur affliction est publique
Comme leur chaude amour la fut,
Et toutes, lisant le statut,
Pestent contre la Politique.
Les demoiselles du Marais,
Les courtisanes du Palais,
Les Infantes du Roy de cuivre,
Celles de la butte Saint-Roch,
Dans ce grand chemin se font suivre
Des pauvres coquettes sans coq.

Catin, Suzon, Marotte, Lise,
Dans l'oisiveté de leurs traits
Pleurent maint page, et grand laquais,
Dont elles perdent la chalandise;
Fanchon regrette son Courtaut,
Niflette son Paillard badaut,
Janneton ses pauvres Soudrilles,
Qui dedans sa tentation
Escroquoit aux malheureux drilles
Solde, et pain de munition.

Après les superbes Infantes,
Les teins de rozes et de lys,
Les Nichons, les Amarillis,
Les Climenes, les Amarantes,
Songeant aux bons coups de muzeaux
Qu'elles avoient des Demoiseaux,
Mangeant le chasseur et la proye :
Le commun escueïl d'amitié
Les change de filles de joye
En pauvres filles de Pitié.

La Bourgeoise, avec la Marchande,
La Demoiselle au cul crotté
Suivant cette fatalité,
Croissent cette nombreuse bande,
La noblesse s'y trouve aussi,
Les Nymphes à l'amour chancy,
Enfin toutes les bonnes Dames
Qui se gouvernent un peu mal,
Ayant brûlé de mesmes flâmes,
Ont toutes un destin esgal.

Jeanne de qui la beauté morte
Servoit de phanal à leur cours,
Ayant laissé loin les Fauxbourgs
Avec sa pleurante cohorte;
Les longs sanglots, et les hauts cris
Qu'elle poussoit devers Paris,
Réveillant sa reminiscence,
Elle mit la campagne à dos,
Et sur le haut d'une eminence
Rompit le silence en ces mots :

Fameux tesmoin de nos disgraces,
Toy qui le fus de nos plaisirs,
Qui tiens de nos seconds loisirs
L'immortalité de tes races,
Charmant séjour des voluptés,
Retraite des Divinités
Par qui Vénus se faisoit craindre :
Adieu Paris délicieux
Ta perte achèvera de peindre
Le pauvre petit Dieu sans yeux.

Beaux favoris des Dieux Pénates,
Sacrez hostes de ses maisons,
Chers habitans de ces cloisons
Où nichent maints gros rats et rattes :
Bourgeois de Paris renommez,
Adieu chers amis bien aymez
Qui dedans vos innocens crimes
Rendant d'Hymen les yeux hagards,
Estes de vos feux légitimes
L'immortalité des bastards.

Noble et vigoureuse jeunesse,
Belle cause de nos transports,
Et qui dedans vos grands efforts

Ne meslez ny soins, ny tristesse.
Adieu chers enfans sans soucy,
Dedans l'estat où nous voicy
Deplorez nos mal-heurs tragiques,
Hélas, Cupidon aux abois,
Perdant vos celebres pratiques
Perd les flesches de son carquois.

Soustiens de nos mourantes flammes,
Rustiques et vains bestiaux,
Sots amoureux Provinciaux
Mal instruits au mestier des Dames,
Ignorans et pauvres cocus,
Combien de sonnans quart-d'escus
Pour apprendre nostre morale
Avez-vous tiré du gousset,
Tandis que la Provinciale
Presentoit à tous le Placet.

Vous, braves et traîneurs d'espées,
Désolez batteurs de pavé,
Bretteurs qui d'un pauvre observé
Fistes tant de franches lipées;
Combien de savoureux morceaux
Qui vous passoient par les museaux
Vous sont flambez par cette chance,
Et si vous estiez nostre appuy,
Vous voyez dans la decadence,
Que nous estions le vostre aussi.

Liquide et superbe campagne
Qui flotte en un lit de cristal
De la Princesse du coral,
Favorite et chere compagne,
Nymphe gracieuse aux yeux verts,
Adieu Seine, à qui l'Univers
Doit le partage de sa gloire,
Combien de fois (doux souvenir)
Avons-nous sur ton sein d'yvoire
Cherché les races à venir.

Combien de belles promenades
Sur le doux courant de tes eaux,
Qui du debris de ses roseaux
Faisoit un lict à ses Nayades,
Surenne, Ablon, Chaliot, sainct Clou,
Sainct Denis, Asnieres, Chatou,
En ont bien augmenté leurs rentes;
Traisne à jamais ton cours fameux
Et dessus tes ondes flottantes
Porte le renom de nos feux.

Chefs-d'œuvre de l'Architecture,
Adieu grands Palais enchantez
A la gloire des Posteritez
Et la honte de la nature,
Derniers efforts des plus beaux traits,
Place Royale, beaux Marais,
Adieu triomphantes demeures,
Où dedans le sein des Amours
Nous avons consumé les heures
Les plus charmantes de nos jours.

Adieu grand jardin que j'adore,
Refuge de mille beautez,
Qui dans les importunitez
Se retirent au sein de Flore,
Grands Parterres, illustres bois,
Qui faites le plaisir des Roys,
Chers tesmoins de nos fourberies
Et de nos amoureux secrets :
Adieu plaisantes Thuilleries
Vous ne nous reverrez jamais.

Le plus superbe des ouvrages
Vaste promenoir suspendu,
Où le sort plaint le temps perdu
A tant de differens usages,
Adieu Pont-neuf; Adieu Fauxbourg
Où l'admirable Luxembourg
Fait voir ses bastimens superbes
Et ses delicieux jardins,
Dont l'Aurore arrose les herbes
Fecondement tous les matins.

Terre jadis nostre refuge,
Lieux à Palemon immolez,
Memorables et signalez
Par la naissance d'un Deluge,
Champs presque deserts aujourd'hui,
Où jadis la Mirthe à l'envi
Des Pampres nous donnoit de l'ombre,
Lit de cent ruisseaux cristallins,
Feconds en miracles sans nombre,
Adieu renommez Gobelins.

Temples du Dieu vainqueur des Indes,
Habitez des jeux et des ris,
Où l'on voit le fils de Cypris
Dans les carousses et les brindes;
Venerables et saincts autels,
Le seur Azile des Mortels

Les Adorateurs de la Coupe,
Cabarets, ostez vos bouchons
Et venez dans la Guadaloupe
Faire de nouvelles moissons.

Vous, qui du grand Chantre de Thrace
Imitez les accords charmans,
Qui dans les divertissemens
Meritez la première place,
Adieu Menestriers joyeux,
Adieu concers harmonieux,
Adieu musiques ravissantes,
Cherchez de nouveaux Apollons :
Car ces pratiques violentes
Vont bien faire des Violons.

L'honneur de nos flames errantes,
Magnifique et rare appareil,
Fameux ennemis du soleil,
Pompeuses machines roullantes,
Errantes et fortes maisons,
Douces et charmantes prisons,
Adieu Fiacres, adieu Carosses,
L'Hymen est vostre seul recours,
Et si vous ne courez aux nopces,
Dites adieu pour jamais au Cours.

Pour vous, qui dans la conjoncture
Où panchent nos mal-heurs publics
Voyez vos chancelans trafics
Deconfis à platte couture,
Consolez-vous pauvre Sautour,
Le sort vous fait un mauvais tour.
Loüeurs, et cochers, aux carrieres,
Où continuant vos travaux
De ceux à trente-six portières
Soyez les Phaëtons nouveaux.

Enfin pour terminer mes plaintes
Adieu commodes rendez-vous,
Où nous faisions de si bons coups
Profanant les choses plus saintes.
Adieu Minimes, Célestins,
Carmes, Jésuites, Augustins,
Adieu Palais, sainte-Chappelle;
Si vostre Temple fut taché
De nostre flame criminelle
Nous en portons bien le péché :

Innocente race future,
Qui verras en lisant ces vers
Qu'on fait périr dans l'Univers
Tous les Supposts de la Nature.
Que diras-tu, siècle à venir,
Voilà de quoy t'entretenir,
Sur ces déplorables matières,
Qu'il faille en ce siècle brutal
Pour estre trop Hospitalieres
Qu'on nous reduise à l'Hospital.

Mais c'est l'arrest irrevocable
Qu'en a prononcé le destin,
Que par un ascendant mutin
Le Ciel semble rendre équitable :
Puisque le sort l'a resolu
Voulons tout ce qu'il a voulu.
Mes cheres sœurs, bandons nos voiles,
Et puisque dedans ces bas lieux
L'on nous a pris pour des Estoiles,
Nous serons des Astres aux Cieux.

Dedans le coup qui m'assassine
Je ne plains rien que vos appas
Qui donnoient de si bons repas
Aux Messageres de Cyprine,
Mais consolez-vous, cheres sœurs,
Vous avez gouté les douceurs
Les plus charmantes de la vie;
Le temps que vous avez perdu
Fait crever de rage l'envie
Puisque vous l'avez bien vendu.

Aveugle, de race celeste,
Deïté de qui tout prend loy,
Qui vois de nostre utile employ
La décadence manifeste,
Souverain Maistre de nos sens
Qui rend par nos fameux encens
Ta force en merveilles feconde,
Tu peris dans cet horizon ;
Faudra-t-il que le nouveau monde
Mette le vieux à la raison !

Doux Prince des molles delices
Amour, je remets en tes mains
L'interest de tous les humains
Et la vengeance des complices
Il y va trop de ton honneur,
Monstre dans la juste fureur
Que tout cede aux traits de ta trousse ;

Ou dedans ce pressant besoin
Il vaudroit mieux joüer du pouce
Que de te voir pousser plus loin.

A tant se teut la grande Jeanne,
S'en allant droit à *Scipion*
D'une grande dévotion
Aveque sa troupe profane.
Moy qui voiois leur entretien
Et qui remarquois leur maintien
J'en fis confidence à la Muse,
La Muse avec sincérité
Sans s'amuser à faire excuse
Le laisse à la postérité.

C. L. P.

A la suite un sonnet :

Consolation aux Dônes et Donzelles, sur leur départ pour l'Amérique.

Cessez Dônes, cessez mal-heureuses Donzelles,
Dans vostre desespoir de souhaiter la mort;
Bénissez seulement sans accuser à tort
Le destin qui vous meine en ces terres nouvelles.

Tout le Corps précieux des tendres Demoiselles,
Quoique certaine en doute, et n'en soit pas d'accort,
Vous accompagnera malgré le vain effort
Que feront leurs Galans, leurs Amis, leurs Ruelles.

Ne croyez pas aller en des déserts affreux,
Où l'on n'est point picqué d'aucun trait amoureux;
Du plus barbare peuple Amour perce les âmes.

Ils sçavent contenter ainsi que nos Amans;
Et comme le Soleil leur prodigue ses flames,
Vous participerez à leurs embrasemens.

M. T.

Et cet avis :

AU LECTEUR

Je pretens vous faire part au premier jour (si vous voyez de bon œil ce petit effort de ma Muse) de tout ce qui s'est fait et passé à la prise et magnifique conduite de ces belles et joyeuses Dames; leur Embarquement, les Receptions qui leur seront faites aux Villes, Bourgs, et Villages de leurs routes, les Deputez qui leur feront Harangues et Complimens à leurs Entrées, les Feux de joye, Bals et Comedies, et autres passe-temps pour les divertir[1].

A Paris chez Alexandre Lesselin, ruë de la Barillerie, à la Fontaine des Pastoureaux proche le Palais, ce 17 juillet 1657. Avec Privilege.

On avouera que les deux pièces ci-dessus — le madrigal sur l'*École des Filles* et l'*Adieu des Filles de joye* —

1. Nous ne savons si cet *extraordinaire* a vu le jour.

annoncent bien l'ouvrage qui devait réserver à Claude Le Petit un si cruel châtiment.

III. — En dehors de la curieuse édition faite au xviiie siècle de *Paris ridicule*, Londres, 1748, qui avait échappé à tous les bibliographes, sauf à M. Paul Lacombe[1], en voici une autre, non moins rare, perdue au milieu des innombrables notices sur les livres anciens du *Bulletin du Bibliophile* (juillet 1862) :

La chronique scandaleuse ou Paris ridicule de C. Le Petit S. l. 1671. Petit in-12 de 8 et 44 p. y compris deux titres.

Le premier titre porte : *Paris ridicule de M. Bussy-Rabutin,* le second est celui ci-dessus. Le scandale causé à la Cour de France par l'*Histoire amoureuse des Gaules*, dit Paul Lacroix, dont les éditions subreptices se multipliaient partout à cette époque, avait paru à l'éditeur anonyme de *Paris ridicule* une excellente amorce pour prendre à l'hameçon les acheteurs, qui ne savaient pas que le comte de Bussy-Rabutin était tout à fait étranger à cette violente satire. Il n'y avait pas encore dix ans que le poète de *Paris ridicule* avait été pendu et brûlé en place de Grève et Bussy-Rabutin était allé seulement passer quelques mois à la Bastille.

Cette édition est moins complète que celle de 1668 et son texte est très inférieur. Toujours suivant Paul Lacroix, les deux titres de l'édition de 1671 résultent de ce que l'impression du livre avait été commencée de deux manières, d'abord avec cet intitulé en tête de page : *La chronique scandaleuse ou Paris ridicule*, 8 pages y compris le titre qui porte le nom de C. Le Petit; la seconde, avec cet intitulé : *Paris ridicule de M. Bussy-Rabutin*, 44 pages y compris le titre au nom de Bussy. Ce sont d'ailleurs deux portions du même poème, séparées par un caprice de l'imprimeur.

1. Cf. *Revue des Livres anciens*, t. I, p. 108.



